

PROTÉGEZ SON AVENIR



OPTIKIDS



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change



Parce que l'avenir d'un enfant se prépare bien avant ses premiers pas dans la vie active, nous avons développé avec notre partenaire en assurances Cardif Lux Vie, un contrat d'assurance performant, fiscalement déductible¹⁾, destiné à soutenir financièrement l'enfant au moment où il en aura le plus besoin.

Prévoyance

Accessible aux parents comme aux proches, OptiKids permet :

- d'épargner de manière régulière sans trop de contraintes financières,
- de faire profiter l'enfant d'une valorisation intéressante de l'épargne,
- de connaître dès le début du contrat le montant du capital au terme,
- de disposer de couvertures d'assurance sécurisantes, en garantissant le capital au terme,
- de connaître la valeur de rachat à tout moment.

Rendement

- Les primes qui alimentent le contrat sont capitalisées à un taux de 0,50 %, augmenté de participations bénéficiaires en fonction des résultats de Cardif Lux Vie.
- Avec OptiKids, l'épargne est valorisée dès le 1^{er} jour et rapporte donc un rendement immédiat.

¹⁾ Uniquement pour les personnes faisant leur déclaration fiscale au Luxembourg, sous réserve du respect des dispositions légales applicables.

Flexibilité

Vous choisissez au début :

- un capital à terme : le montant des primes sera défini en fonction de la périodicité, de la durée du contrat et des couvertures retenues,
- un montant de prime (minimum 50 EUR) et sa périodicité (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle),
- une durée de contrat flexible (10 ans minimum pour bénéficiaire des avantages fiscaux) et pouvant être réadaptée à tout moment.²⁾

Garanties

L'assurance OptiKids a été spécialement conçue pour protéger l'avenir de l'enfant. Le contrat est assorti dans tous les cas d'une garantie assurant sa continuité jusqu'à son terme. Ainsi, en cas de décès de l'assuré (preneur ou autre personne à définir), les primes du contrat OptiKids restant à honorer seront prises en charge par Cardif Lux Vie. À cette garantie, vous pouvez ajouter deux couvertures complémentaires qui prévoient :

- la prise en charge des primes en cas d'invalidité de l'assuré, provoquée par une maladie ou un accident et ceci pendant la durée de l'invalidité et proportionnellement à son degré,
- le paiement d'un capital prédéfini en cas d'invalidité totale et permanente de l'enfant bénéficiaire du contrat.

Avantages fiscaux

Les primes versées dans le cadre de l'assurance OptiKids sont fiscalement déductibles en tant que « dépenses spéciales » pour tout contrat d'une durée minimale de 10 ans³⁾ (jusqu'à 672 EUR par membre du ménage - article 111 L.I.R).

²⁾ Moyennant le respect de certaines conditions disponibles sur bgl.lu ou en agence.

³⁾ Les versements complémentaires sont seulement déductibles si la durée restante du contrat est de 10 ans

NOS AGENCES À LUXEMBOURG-VILLE

Bonnevoie
Cloche d'Or
Gare
Grand-Rue
Kirchberg Europe

Kirchberg Siège social
Limpertsberg
Merl-Belair
Merl-Jardins de Luxembourg
Royal Monterey

NOS AGENCES AU LUXEMBOURG

Bascharage Kordall
Bereldange
Bettembourg
Clervaux
Diekirch
Differdange
Dudelange
Echternach
Esch Belval
Esch Benelux
Esch Centre
Ettelbruck
Grevenmacher
Howald
Junglinster
Larochette

Mamer
Mersch
Mondorf-les-Bains
Niederanven
Pétange
Redange-sur-Attert
Remich
Schifflange
Steinfort
Strassen
Tétange Käldall
Vianden
Wasserbillig
Weiswampach
Wiltz

Communication Marketing mars 2018

CONTACTEZ-NOUS



(+352) 42 42-2000



info@bgl.lu



bgl.lu

BGL BNP PARIBAS S.A.

50, avenue J.F. Kennedy – L-2951 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 6481



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change